

Oléiculture

N°10
26 juillet 2024



Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



ARC – MÉDITERRANÉEN
AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Dans la majorité des secteurs, les noyaux des fruits sont durs, sauf pour les zones (ou variétés) plus tardives où ils sont encore en cours de durcissement.

Mouche de l'olive et dalmaticose

L'activité des mouches augmente sur les secteurs plus tardifs. Sur les autres secteurs, les captures sont plus calmes. En revanche, des piqûres et des symptômes de dalmaticose sont observés notamment sur les vergers non protégés. Le risque est **modéré** pour les vergers protégés ou ayant peu de captures et pas de dégâts sur olives. Si les captures augmentent avec des dégâts sur fruits (piqûres, trous et dalmaticose), alors le risque est **fort à très fort**.

Metcalfa pruinososa

Des foyers de *Metcalfa* se développent dans les Alpes-Maritimes, d'intensité modérée.

Otiorrhynque

Sur des jeunes plantations, des dégâts sur feuilles pouvant être importants ont été signalés sur quelques parcelles du Var, de l'Aude et des Bouches-du-Rhône. Restez vigilants.

Retour des ambrosies

Notes biodiversité :



Vous abonner





Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 26 juillet au 01 août 2024 (source Météo France) :

Le temps devrait être sec et ensoleillé sur l'ensemble du territoire oléicole avec des températures supérieures aux normales de saison. En revanche, du **vent est annoncé** sur une majorité des secteurs.

Département / Jour	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur le site de [France Olive](https://franceolive.com), ou abonnez-vous gratuitement à la [lettre d'informations](#).



Noyau en cours de durcissement
Source : Edgar Raguenet et Fanny Vernier

Le grossissement des fruits continue sur la zone oléicole.

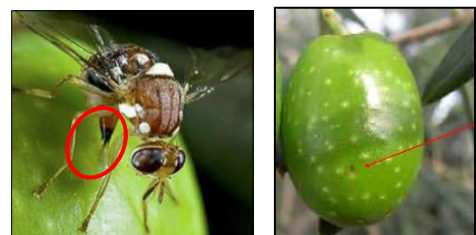
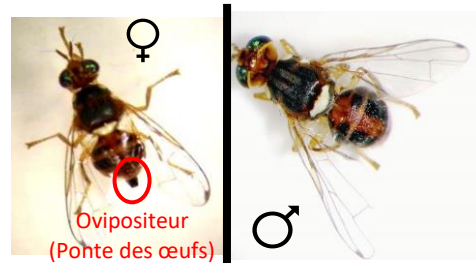
Les noyaux des fruits sont durs sur les variétés de la région Occitanie et sur les oliviers des littoraux de la région Sud. Dans l'arrière-pays et le centre de la région Sud et dans le nyonsais, les noyaux sont en cours de durcissement.

Éléments de biologie sur la mouche de l'olive

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies. Les adultes mesurent 4 à 5 mm de long. Les femelles se distinguent des mâles par la présence d'un ovipositeur à l'extrémité de leur abdomen.

Les pontes des mouches sont en cours puisqu'elles peuvent avoir lieu dès que les olives atteignent 8 mm de longueur (olive attractive). Les femelles peuvent pondre 200 à plus 500 œufs en quelques jours : une même femelle ne pond qu'un œuf par olive.

Les piqûres de ponte se caractérisent par une tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale.



**Ponte de mouche (à gauche)
et piqure de ponte (à droite)**
Source : CTO

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE](#).

Éléments de biologie sur la dalmaticose



Symptômes de dalmaticose
Source : CTO

La dalmaticose est un champignon (*Botryosphaeria dothidea*) qui infecte l'olive au travers de blessures, plus particulièrement **par le biais des piqûres de ponte** causées par la mouche de l'olive et par la cécidomyie de l'olive (*Prolasioptera berlesiana*), vecteur du champignon. De la dalmaticose peut également se développer à partir des dégâts de grêle.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page web [Dalmaticose – France OLIVE](#).

Observations

- Dynamique des populations de mouche

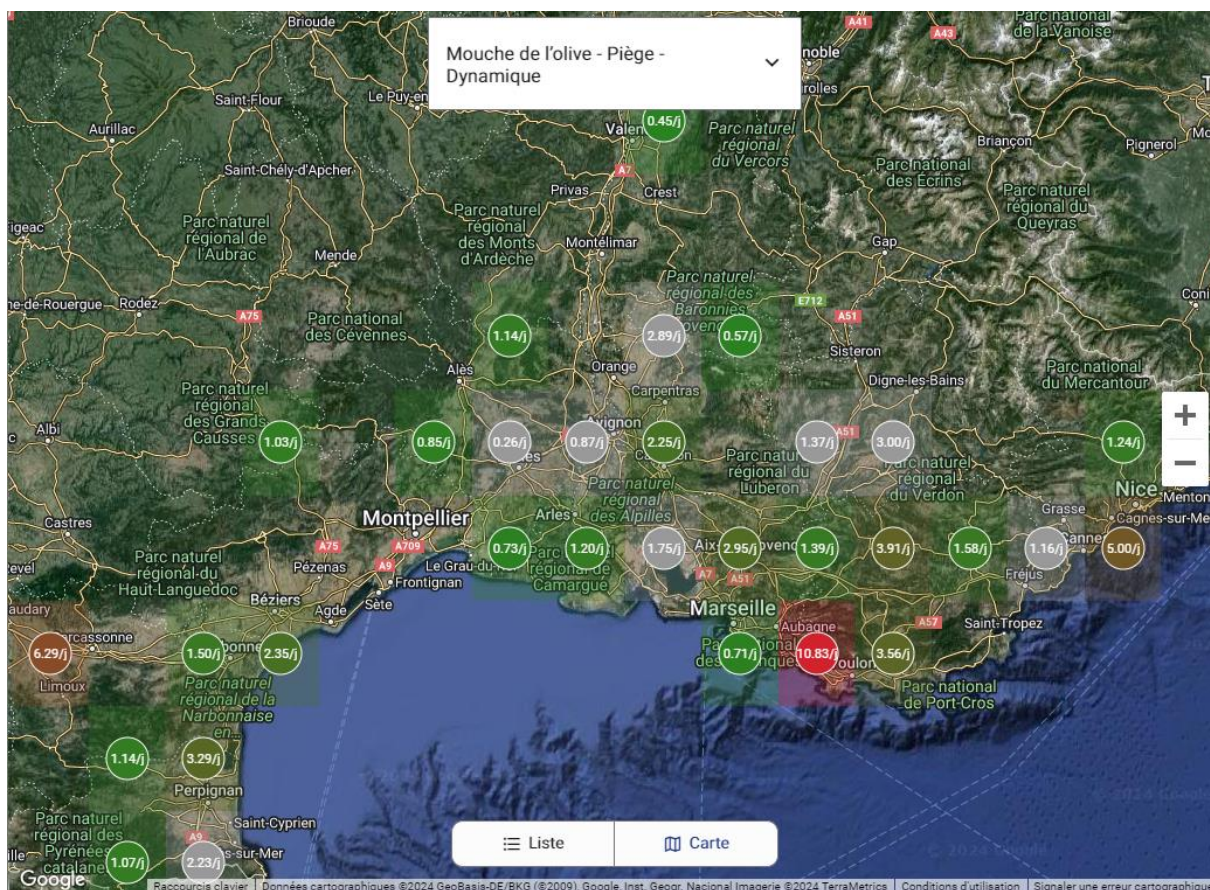
Des mouches sont capturées sur tout le territoire oléicole, avec une hétérogénéité d'un secteur à l'autre, selon les parcelles d'observations.

Par rapport au dernier bulletin, les **captures sont en hausse sur les territoires plus tardifs** comme le Nyonsais et les Alpes-de Haute-Provence. Alors que sur les autres secteurs ayant eu de nombreuses captures les semaines précédentes, cette semaine **l'activité des mouches a été plus calme**.

Cartes de piégeage

Les cartes de piégeage (extraites de l'application Oléiculteur) présentées ci-dessous montre une diminution des captures entre le précédent BSV (BSV n°9) et la semaine passée (du 19 au 25 juillet 2024) sur la majorité des secteurs.

En comparant avec la carte de piégeage de la même période en 2023 (disponible sur l'application Oléiculteur), on constate que les captures de mouche étaient assez similaires sur la région Occitanie. Sur la région Sud, les dynamiques sont plus variables en fonction des secteurs. Certains semblent avoir une activité des mouches plus importante qu'en 2023, alors que d'autres ont enregistré moins de captures.



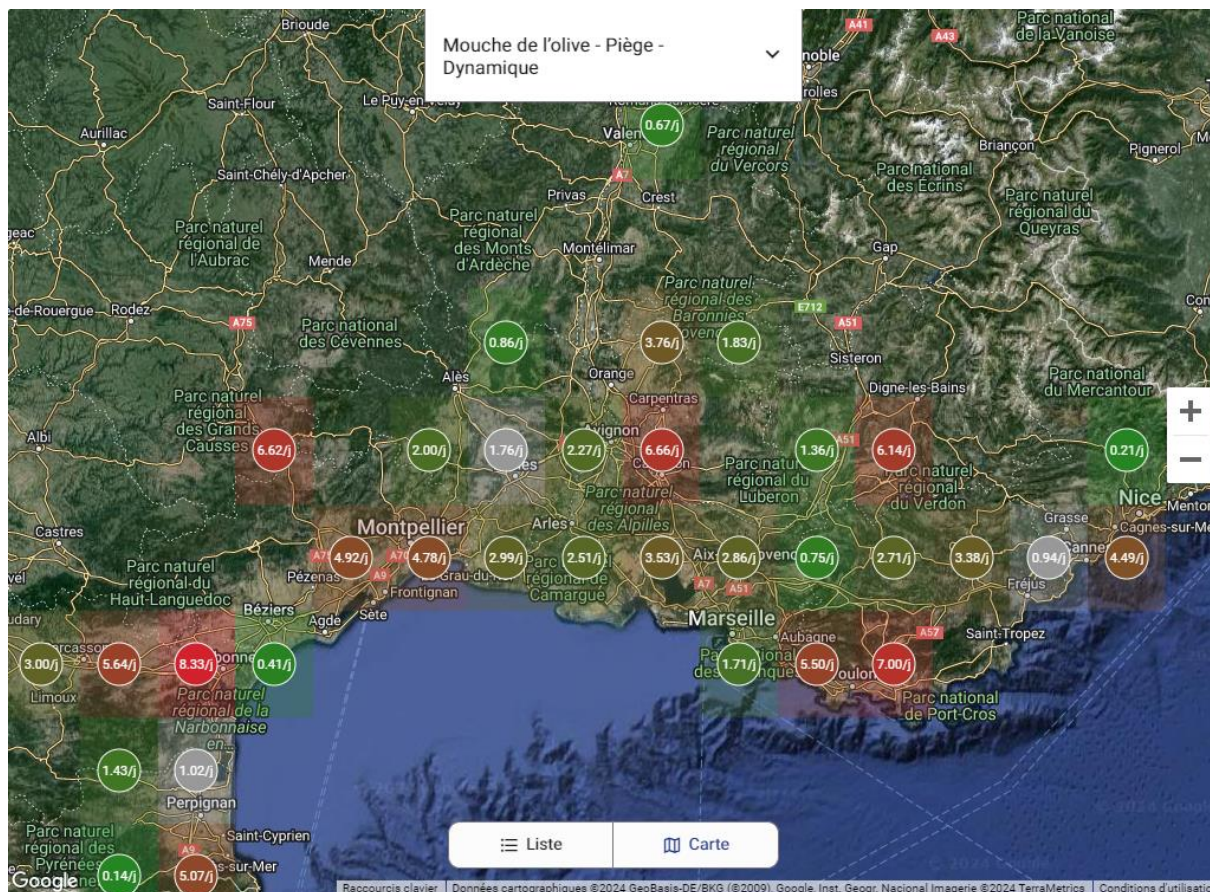
Légende :

Gris : pas de relevés de pièges depuis 7 jours

Vert à rouge : gradient de captures → plus faibles nombres de captures (en vert) et plus forts (en rouge). Les territoires en vert n'ont pas forcément un nombre de captures faible mais ils ont moins de captures qu'ailleurs sur le territoire oléicole.

**Carte de piégeage de la mouche de l'olive
(moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)**

Source : Extrait de l'application Oléiculteur



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures du 6 au 12 Juillet 2024 – BSV n°9)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur

- **Dégâts sur fruits (piques, trous et dalmaticose)**

Des dégâts (piques et symptômes de dalmaticose) pouvant être importants sont observés, notamment sur les parcelles non protégées, sur les littoraux ou les secteurs au centre de la région Sud. Sur certaines parcelles, des larves sont aussi observées dans les olives suite aux piqûres.

Certains vergers impactés par la mouche et/ou les orages et par la grêle présentent un fort développement de dalmaticose, notamment dans les Pyrénées-Orientales. Des parcelles situées sur les littoraux des régions Sud et Occitanie ont aussi une augmentation des olives avec dalmaticose, suite aux piqûres des semaines précédentes (environ 5 à 10 %).

Évaluation du risque

Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Pour cela, vous pouvez installer :

- Des pièges chromatiques à phéromone ;
- Des pièges alimentaires.

Le suivi de piégeage doit se faire au moins de manière hebdomadaire. **A cette période, vos pièges doivent être déjà en place.**

Pour évaluer le risque, les olives doivent être attractives (ce qui est le cas sur toute la zone oléicole) et vous devez avoir des captures dans vos pièges.

Le risque est **modéré** pour les vergers protégés ou ayant peu de captures et pas de dégâts. Si les captures augmentent avec des dégâts sur fruits (piques et dalmaticose), alors le risque est **fort** à **très fort**, notamment sur les vergers non protégés.

A l'heure actuelle, le risque augmente sur les zones les plus tardives où les captures sont en augmentation et les stratégies pas nécessairement mises en place ou sur les parcelles où certaines stratégies doivent être renouvelées.

[La carte de précocité](#) peut vous aider à estimer le risque mouche en début de saison : plus le niveau de précocité est élevé, plus l'émergence des adultes de la mouche de l'olive sera théoriquement précoce. Une autre conséquence est que plus la zone est précoce (zone littorale et/ou variétés précoces), plus le nombre de générations par saison est potentiellement important. Cette carte a été réalisée par le CRIIAM Sud en partenariat avec les techniciens olive et le SRAL PACA. *(Attention, ce n'est pas une carte de situation des piégeages comme son nom l'indique mais bien une carte de précocité. Vous pouvez retrouver la carte de la situation de piégeage sur l'application Oléiculteur sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>)*

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>**. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ou vous pouvez suivre un [webinaire de présentation](#). Il y a généralement un webinaire prévu tous les mois, le prochain est programmé pour le mardi 23 juillet à 17 h. Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

➤ **Les barrières minérales** protègent les olives des pontes (piques) et sont efficaces pour **limiter la dalmaticose**. Soyez vigilants et pensez à les appliquer si c'est nécessaire. **Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.**

➤ **Le piégeage massif alimentaire**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche. Ils sont à mettre en place **uniquement si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**

Comment fabriquer son piège alimentaire ? Consultez les informations sur ce lien : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>

➤ **Les systèmes homologués de piégeage massif** sont aussi utilisables (fonctionnement « Attract and kill »). Comme pour le piégeage massif alimentaire, ils sont à mettre en place sur parcelle isolée.

A cette période, votre stratégie est normalement déjà en place si vous capturez.



Otiorrhynques et dégâts
(photo de nuit)

Source : Hélène Lasserre

Éléments de biologie

L'otiorrhynque est un ravageur secondaire de l'olivier. En revanche, sur jeunes vergers les dégâts peuvent être significatifs. Ce coléoptère de 7 à 8 mm gris-noir cause des dégâts de fin mai à octobre (1 seule génération par an). L'adulte vit la **journée dans le sol** et **se nourrit la nuit du parenchyme foliaire**, laissant sur les feuilles des échancrures caractéristiques.

Pour plus d'information, consultez la page web [Otiorrhynque – France OLIVE](#).

Observations

Sur jeunes plantations, des dégâts sur feuilles pouvant être importants ont été signalés sur quelques parcelles du Var, de l'Aude et des Bouches-du-Rhône.

Évaluation et gestion du risque

Sur les vergers adultes, le risque est **faible**.
Sur les jeunes vergers, si les dégâts sont élevés, le risque est **modéré à fort**.
Une surveillance accrue de vergers sensibles est le meilleur moyen de limiter les attaques d'otiorrhynques.



Dégâts causés par l'otiorrhynque
Source : Fanny Vernier

Éléments de biologie



Adulte de *Metcalfa pruinosa*
Source : Maud Damiens (CA 06).

Metcalfa pruinosa ou cicadelle pruineuse occasionne des dégâts directs et indirects :

- **directs** : en cas de forte infestation, le sommet des pousses peut se flétrir et se déformer.

- **indirects** : de la fumagine (champignon saprophyte) se développe à partir du miellat produit, cela perturbe la photosynthèse et la croissance du végétal.



Différents stades larvaires et mues de *Metcalfa pruinosa*, miellat sur grappe.
Source : Maud Damiens (CA 06).

Pour plus d'informations sur le cycle biologique de ce ravageur, consultez le [BSV n° 9 2024](#).

Observations

Ce ravageur est bien présent dans les Alpes-Maritimes et le Var depuis quelques années. De nouvelles parcelles infestées ont été signalées en 2022 dans la Drôme et le Vaucluse. Il est observé de nouveau cette année dans les Alpes-Maritimes avec l'apparition de nouveaux foyers.

L'observatoire des ambrosies lance un **appel urgent à la vigilance face à la propagation préoccupante de l'ambrosie trifide en France**. Cette plante invasive représente une **menace majeure pour l'agriculture, la santé publique et la biodiversité** (cf. communiqué de presse du 1^{er} juillet 2024).

Contrairement à l'ambrosie à feuilles d'armoise largement répandue en France, **l'ambrosie trifide est encore pour le moment localisée en Occitanie**. Cependant de **nouveaux foyers sont découverts régulièrement dans toute la France** (notamment un dans le Vaucluse).



Ambrosie trifide

(source : observatoire des ambrosies)

Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer au risque de le laisser constituer un foyer qui s'établit, prolifère et devient très difficile à gérer.

Il est conseillé d'éliminer l'ambrosie avant le démarrage de la floraison, c'est-à-dire avant fin juillet !

→ Retrouvez l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambrosie sur la [page dédiée](#)

Une fiche « Gestion de l'ambrosie en milieux agricoles » est [disponible ici](#)

Si vous repérez des plantes suspectes :

- Envoyez des photos à l'observatoire des ambrosies pour identification (lucile.arnaud@fredon-pa.ca.fr)
- Après confirmation, détruisez les plants par arrachage (si le foyer est étendu, demandez conseil auprès de FREDON)
- Signalez le foyer via le site internet signalement-ambrosie.fr

La démarche reste la même pour l'ambrosie à feuille d'armoise qui est aussi très allergisante !



Ambrosie à feuille d'armoise

(source : FREDON PACA)

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA